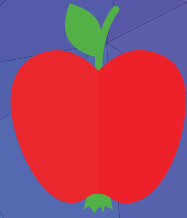


# Fiche action



## JEU LIBRE DANS LA RUE



Soutien à la mise en œuvre d'une mesure en  
faveur des familles et des saines habitudes de vie à  
l'intention des municipalités



**CARREFOUR  
ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**



# ◀ Table des matières



<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
MISE EN CONTEXTE .....	3
BRÈVE PRÉSENTATION DU CAMF .....	4
BRÈVE PRÉSENTATION DE LA PFM .....	4
COUP D'ŒIL SUR UN PROJET SHV RÉALISÉ DANS UNE MUNICIPALITÉ .....	5
RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ .....	6
<b>2. CIBLER LE BESOIN</b> .....	<b>7</b>
PORTRAIT DU MILIEU .....	7
CONSULTATION .....	9
<b>3. PLANIFIER LE PROJET</b> .....	<b>10</b>
RÉDACTION DU PLAN D'ACTION .....	10
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION .....	11
<b>4. RÉALISER LE PROJET ET ASSURER LE SUIVI</b> .....	<b>14</b>
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION DU PROJET EN BREF .....	14
MODÈLES/OUTILS .....	15
<b>5. CONCLUSION</b> .....	<b>16</b>
DÉFIS POSSIBLES .....	16
RECOMMANDATIONS .....	16
<b>6. RÉFÉRENCES</b> .....	<b>17</b>

# 1. Introduction



Réalisé dans le cadre du projet  
PFM en forme

Inspiré du projet *Dans ma rue, on joue!*  
de la Ville de Belœil

## Mise en contexte

Favoriser la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) pour les familles par l'entremise de la politique familiale municipale (PFM), c'est l'objectif visé par le Carrefour action municipale et famille (CAMF) dans le cadre de son projet PFM en forme, créé en 2011 grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme. La PFM représente un levier pour les municipalités dans la création d'un milieu de vie favorable afin d'aider les familles à bouger plus et à manger mieux. L'intégration des SHV est transversale et se perçoit principalement à travers le plan d'action tant dans l'élaboration que dans la mise à jour de la PFM.

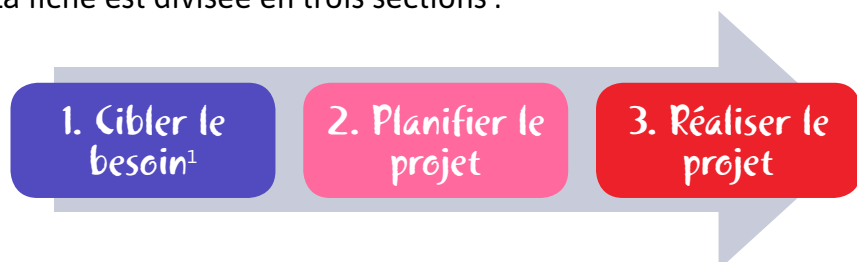
Des projets et bons coups réalisés dans des municipalités ont été ciblés en vue d'en partager les connaissances par l'entremise de cette fiche. Plus précisément, les objectifs consistent à :

1. soutenir les élus municipaux du Québec dans la réalisation **d'une action en faveur des SHV** pour les familles;
2. favoriser et faciliter la mise en œuvre et l'implantation d'actions et de mesures dans les municipalités et les MRC par la PFM.

Cette **fiche action** comprend :

- les données à collecter lors de l'élaboration ou la mise à jour d'une PFM;
- une liste de partenaires à mobiliser;
- des stratégies de communication;
- un exemple d'échéancier;
- des leviers;
- quelques recommandations.

La fiche est divisée en trois sections :



<sup>1</sup> L'étape 1 peut s'effectuer dans le cadre de l'élaboration ou de la mise à jour d'une PFM.

# Brève présentation du CAMF



**CARREFOUR  
ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**

Le CAMF est un organisme provincial à but non lucratif fondé en 1989. Sa mission est d'offrir aux municipalités et aux MRC, en collaboration avec les partenaires du monde municipal et du gouvernement québécois, des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement des PFM et de la démarche Municipalité amie des aînés. Le CAMF est également porteur du programme d'accréditation Municipalité amie des enfants.

# Brève présentation de la PFM



Une PFM est une démarche concertée qui est le résultat de la volonté du conseil municipal de s'engager à favoriser le mieux-être des familles vivant sur son territoire. Comme le contenu de cette fiche s'inscrit dans le cadre de la PFM, il est suggéré de l'utiliser durant l'élaboration ou la mise à jour de la PFM ou lors de la mise en œuvre du plan d'action. Il est tout de même possible d'utiliser le contenu de cette fiche si une PFM a déjà été élaborée auparavant.

Les PFM s'élaborent à travers un processus de consultation, de planification et d'évaluation. Dans la première section de cette politique, on trouve des éléments à prendre en compte à l'étape du portrait, de la consultation, de la rédaction et de la mise en œuvre du plan d'action afin de valider la pertinence de mettre en place la mesure SHV en question. Il est important de noter que des actions et mesures SHV peuvent être réalisées dans un autre contexte que la PFM. **Néanmoins, il s'agit d'une bonne avenue pour ce faire. La municipalité augmente ses chances de réussir un projet en validant auprès des familles leurs besoins en plus de mobiliser plusieurs acteurs autour de cet enjeu. La PFM représente ainsi une condition gagnante à l'adhésion du projet par les familles.**

En collaboration avec plusieurs partenaires, le CAMF a développé des outils permettant aux municipalités d'intégrer davantage de mesures en saines habitudes de vie dans leur plan d'action de politique familiale. Québec en Forme a également reconnu la PFM comme étant une politique favorable à la santé.



## Coup d'œil sur un projet SHV réalisé dans une municipalité

Favoriser le jeu libre dans la rue en toute sécurité est un excellent moyen pour permettre aux enfants et aux parents d'être plus actifs. La municipalité peut jouer un rôle pour faciliter cette pratique en proposant diverses mesures afin de rendre le jeu libre dans la rue sécuritaire.

**La Ville de Belœil a développé une trousse à l'intention des municipalités pour favoriser le jeu libre dans la rue dans le cadre de son projet pilote *Dans ma rue, on joue!*** Ce projet pilote citoyen vise à inciter les petits et grands à jouer librement dans les rues résidentielles **choisies par les citoyens**, en encadrant cette pratique de façon sécuritaire. Le contenu de cette fiche action est inspiré de l'expérience de Belœil.





# Rôle de la municipalité

La municipalité peut porter le rôle de leader, facilitateur, partenaire ou ambassadeur dans la réalisation d'un projet comme celui de jeu libre dans la rue. Selon l'expérience de la Ville de Belœil, il est très avantageux et pertinent d'impliquer les élus municipaux. Dans ce cas, c'est l'élu responsable des questions familiales qui porte le dossier et qui a initié le projet.

La municipalité peut agir en tant que :

## 1. Leader

- Coordonner le projet (donner le mandat à un service en particulier);
- Assumer la responsabilité de la mise en œuvre et du suivi du projet.

## 2. Facilitateur

- Offrir de l'expertise à certaines étapes du projet (travaux publics et urbanisme);
- Attribuer un soutien technique (installation de panneaux de signalisation);
- Affecter un soutien financier (couvrir les frais de promotion du projet).

## 3. Partenaire

- Collaborer à l'étude des besoins et à la consultation des familles dans le cadre du projet;
- Participer au comité de suivi du projet.

## 4. Ambassadeur

- Faire des représentations auprès d'instances régionales en transport pour assurer la sécurité du jeu libre dans la rue.

Certains de ces rôles peuvent s'exercer simultanément dans la réalisation d'un projet. Par contre, il est important qu'un des quatre rôles soit identifié comme majeur en ce qui concerne l'engagement de la municipalité dans la réalisation d'une initiative.

## 2. Cibler le besoin

Si vous désirez implanter une action ou une mesure SHV similaire dans votre municipalité, il importe de s'assurer qu'un tel projet répond aux besoins de vos familles. C'est pourquoi il est important de valider certaines informations à l'étape du **portrait du milieu** et de la **consultation** de votre PFM.

### Portrait du milieu

Cette étape consiste à réunir l'ensemble de l'information pertinente afin d'avoir une meilleure connaissance et une compréhension plus fine de la réalité familiale sur le territoire, pour ultérieurement être en mesure de prioriser les enjeux. Le portrait du milieu comprend trois composantes :

- le portrait statistique;
- le portrait des services et des ressources;
- le portrait des attentes et des besoins (consultation).



#### Les données à considérer à l'étape du portrait du milieu en lien avec le jeu libre dans la rue

##### Portrait statistique

- Le nombre de familles selon l'âge des enfants et la structure de la famille;
- Le nombre de familles selon le nombre d'enfants à la maison et le nombre moyen d'enfants par famille;
- Les indices démographiques (âge médian et indice de vieillesse);
- Les perspectives démographiques (2011-2031) selon le sexe et les groupes d'âge;
- Les conducteurs impliqués dans un accident, selon la nature des blessures, du sexe et du groupe d'âge (si disponible);
- La répartition des piétons victimes, selon la nature des blessures et de l'âge (si disponible);
- L'évolution des principales statistiques en matière de sécurité (bilan routier).

Ces statistiques permettront de cibler des secteurs potentiels où implanter le projet (rues ayant un faible taux d'accidents et secteurs où l'on retrouve des jeunes familles) en plus de dresser un état de situation général de la sécurité dans les rues de la municipalité.



Cette recension permettra, entre autres, de repérer des intervenants qui pourraient éventuellement faire partie du comité de suivi du projet.



Cette recension permettra aussi de dégager quelques constats en matière de sécurité et de cibler les rues potentiellement éligibles pour le projet. Néanmoins, comme dans le cas de Belœil, ce n'est pas la municipalité qui impose les rues potentielles, mais bien le citoyen qui en propose.

## Portrait des services et des ressources

- Identifier les acteurs qui interviennent :
  - ♦ en aménagement du territoire (directions ou services municipaux, comités, commissions, MRC et organismes du milieu);
  - ♦ en transport (directions ou services municipaux, comités, commissions ou organismes du milieu susceptibles d'avoir une influence sur le développement du transport);
  - ♦ en loisir, en culture et en sport (directions ou services municipaux, comités et commissions);
  - ♦ en prévention de la santé ou services sociaux (CISSS/CIUSSS, organismes locaux et Kino-Québec);
  - ♦ en sécurité (directions ou services municipaux, comités, commissions et organismes du milieu);
  - ♦ en milieu communautaire.
- Décrire les initiatives citoyennes en matière de sécurité (surveillance de quartier et sécurité de voisinage);
- Répertorier les politiques qui balisent l'intervention de la municipalité en matière de :
  - ♦ transport (politiques, plan de mobilité durable, plan de transport actif et règlements);
  - ♦ loisir, culture, sport et saines habitudes de vie (politiques et plans d'action);
  - ♦ participation citoyenne (politiques, plans d'action, règlements, ententes et partenariats);
  - ♦ sécurité (politiques et plans d'action);
  - ♦ aménagement du territoire (politiques, plans d'action, règlements, plan d'urbanisme et schéma d'aménagement);
- Décrire les moyens mis en place par la municipalité pour sécuriser et faciliter les déplacements actifs dans ses rues (mesures d'apaisement de la circulation, éclairage, réglementation et aménagements);



- Identifier si le réseau piéton et cyclable fait l'objet de problématiques connues (tronçons dangereux, cohabitation difficile et mauvais état de la chaussée);
- Identifier les services de santé en lien avec un mode de vie physiquement actif qu'on retrouve dans la municipalité.

## Consultation

Cette étape consiste à connaître et à comprendre les besoins ainsi que les attentes des familles.

### *Quelques suggestions de questions à poser aux familles en lien avec le jeu libre dans la rue*

- Pratiquez-vous de l'activité physique (course, marche ou hockey) dans les rues de votre municipalité? Si non, pourquoi?
- Trouvez-vous que la circulation routière est trop dense? Si oui, veuillez indiquer la ou les rues où la circulation est trop dense.
- Trouvez-vous que les mesures mises en place pour réduire la vitesse dans certaines zones (scolaires ou résidentielles) sont suffisantes?
- Est-ce que l'éclairage est adéquat pour se sentir en sécurité dans les rues de votre municipalité? Si non, veuillez indiquer la ou les rues où ce n'est pas le cas.
- Seriez-vous à l'aise de pratiquer des jeux libres dans les rues de votre quartier? Si non, pourquoi?

**Le CAMF offre un soutien pour réaliser ces deux étapes :**

[www.camf.ca](http://www.camf.ca) / 450-466-9777 / [info@camf.ca](mailto:info@camf.ca)



Ces questions permettront de déterminer si le jeu libre dans la rue répond à un besoin des familles ainsi que d'identifier les rues potentielles où le jeu pourrait être permis et celles, dans le cas contraire, où il faudrait appliquer des mesures pour les rendre plus sécuritaires.

# 3. Planifier le projet

## Rédaction du plan d'action

Le plan d'action concrétise la volonté commune d'agir. Il permet à la municipalité d'identifier les actions qu'elle souhaite réaliser dans les prochaines années et concrétise son engagement à créer un milieu de vie favorable aux familles.

### Pistes d'actions à intégrer au plan d'action PFM en lien avec le jeu libre dans la rue

- Cibler des partenaires à impliquer dans le projet de jeu libre dans la rue;
- Déterminer la faisabilité du projet de jeu libre dans la rue dans le milieu;
- Identifier un comité qui pourrait être porteur du projet de jeu libre dans la rue (comité de circulation, comité PFM ou comité des loisirs).



# Mise en œuvre du plan d'action

La mise en œuvre du plan d'action vise l'atteinte des résultats par le suivi de la PFM.

## Stratégies à l'étape de la mise en œuvre du plan d'action PFM en lien avec le jeu libre dans la rue

### Impliquer des partenaires (et exemples de rôles pour ceux-ci)

- **Direction générale** : approuver le plan de réalisation en concertation avec les différents services et assurer les liens avec ces derniers (cohésion des travaux et des rôles);
- **Service des loisirs** : assurer le suivi de l'état d'avancement du projet et la logistique des rencontres du comité de suivi;
- **Service des travaux publics** : s'assurer de la mise en place des stratégies reliées à la signalisation ainsi qu'assurer le suivi du projet et des rencontres du comité de suivi;
- **Service responsable de la sécurité** : assurer le suivi du projet et des rencontres du comité de suivi;
- **Service des transports** : assurer le suivi de l'application des mesures d'apaisement de la circulation (s'il y a lieu);
- **Service de l'aménagement et de l'urbanisme** : déterminer des aménagements pour rendre la pratique du jeu libre dans la rue sécuritaire;
- **Service des communications** : assurer la diffusion et la promotion du projet, l'envoi des formulaires et certificats ainsi qu'alimenter les médias sociaux (s'il y a lieu);
- **Organismes communautaires** : siéger sur le comité de suivi du projet.

### Prévoir un budget

Pour réaliser ce type de projet, il faut prendre en compte plusieurs éléments dans la planification du budget :

- panneaux de signalisation *Ralentissez, jeux libres autorisés sur cette rue*;
- frais de communication (séances et lettres d'information);
- outils de promotion (bannières, affiches, trousse de félicitations et logo);
- frais d'impression et d'envoi des formulaires et des certificats de reconnaissance.

## Cibler des leviers

### **Programmes financiers**

Voici des programmes et des subventions utiles pour développer un projet de jeu libre dans la rue :

- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- Fonds Chantiers Canada-Québec;
- Fonds municipal vert.

De l'information détaillée sur chaque programme se trouve dans le répertoire de subventions développé par le CAMF : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/repertoire-du-soutien-financier-2016-2017.pdf>



Si vous réfléchissez à la réalisation de ce projet dans le cadre de votre PFM, certains éléments seront couverts par la démarche (activités de consultation auprès des partenaires et des familles pour valider les besoins et les attentes quant au jeu libre dans la rue ou le lancement de la PFM en même temps que le lancement du projet).

## Ressources disponibles

Voici des outils et des documents en lien avec le jeu libre dans la rue.



### Coalition québécoise sur la problématique du poids

La Coalition québécoise sur la problématique du poids a pour mandat de revendiquer des modifications législatives et réglementaires ainsi que des politiques publiques afin de favoriser la mise en place d'environnements facilitant les saines habitudes de vie, qui contribuent à prévenir les problèmes de poids et les maladies chroniques.

**Modèle de résolution :** [http://cqpp.qc.ca/documents/file/2016/resolution\\_permettre\\_jeu\\_libre\\_dans\\_rues\\_et\\_ruelles.pdf](http://cqpp.qc.ca/documents/file/2016/resolution_permettre_jeu_libre_dans_rues_et_ruelles.pdf)



### Projet Espaces

Le projet Espaces vise à produire des outils et des formations pour faciliter la planification, la conception, l'aménagement, l'entretien et l'animation des espaces publics de jeu libre dans les parcs afin de favoriser le développement des enfants.

**Fiche-savoir sur le jeu libre :** [http://www.projetespaces.ca/fiches\\_details.asp?id=81](http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=81)



### Banque des 1001 mesures

La Banque des 1001 mesures est un moteur de recherche où vous trouverez une tonne d'idées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie auprès des familles de votre municipalité, en plus d'orienter votre plan d'action. Cet outil du CAMF répertorie plus de 4000 mesures (incluant les saines habitudes de vie) issues des plans d'action famille et aîné à travers le Québec.

<http://1001mesures.ca>



### Le pointeur

Initié conjointement par le Ministère de la Santé et des Services sociaux et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'outil Le pointeur est un assistant virtuel qui répond aux besoins exprimés par les acteurs municipaux de voir, par des pistes d'actions concrètes, comment intégrer la préoccupation de la qualité de vie à l'intérieur des priorités de la municipalité.

<https://lepointeur.ca>

# 4. Réaliser le projet et assurer le suivi

## ◀ Échéancier de réalisation du projet en bref

1. Déterminer la faisabilité et la pertinence du projet dans le milieu (Répond-il aux besoins des familles? La municipalité détient-elle les ressources? Les partenaires sont-ils mobilisés? ([voir la section Cibler le besoin pour obtenir des pistes d'actions](#));
2. Identifier un comité déjà présent pour assurer le suivi du projet (comité de pilotage PFM, comité de circulation ou comité d'urbanisme) ([voir la section Cibler le besoin pour obtenir des pistes d'actions](#));
3. Consulter les différents services municipaux (loisirs, urbanisme ou travaux publics);
4. Créer un descriptif du projet : étapes de réalisation, budget, partenaires et retombées dans le milieu et pour les familles;
5. Présenter le projet au conseil municipal et à la direction générale;
6. Adopter une résolution pour permettre le jeu libre dans certaines rues de la municipalité;
7. Faire connaître le projet et informer la population des modalités pour inscrire une rue (formulaire) par divers moyens de communication (lancement du projet dans les médias sociaux);
8. Recevoir les demandes de citoyens pour l'inscription d'une rue;
9. Évaluer les rues proposées par les citoyens à l'aide d'une grille de critères;
10. Transmettre la lettre aux citoyens habitant sur la rue proposée (candidature de la rue);
11. Recevoir les avis des citoyens sur la rue proposée;



12. Adopter une réglementation en faveur du jeu libre dans la rue (si la candidature est acceptée par les citoyens);
13. Installer des panneaux de signalisation indiquant l'autorisation du jeu libre dans la rue;
14. Transmettre la trousse de félicitations (code de conduite, lettre du maire et des conseillers, certificat de reconnaissance et carte de la rue) officialisant l'autorisation du jeu libre dans la rue aux citoyens habitant sur les rues ciblées;
15. Assurer le suivi du projet (comité de suivi, consulter régulièrement les familles sur leurs besoins en lien avec le projet ou publier des articles sur des témoignages de parents et d'enfants satisfaits).

## Modèles/outils

Les modèles et les outils ci-dessous ont été réalisés par la Ville de Belœil :

- présentation PowerPoint – Présentation du projet;
- certificat de reconnaissance – trousse de félicitations;
- formulaire de signatures pour inscrire une rue;
- grille d'évaluation des critères pour justifier le jeu libre dans la rue;
- lettre transmise aux citoyens;
- panneau de signalisation;
- processus interne de traitement d'une demande d'autorisation de jeu libre dans la rue;
- modification de la réglementation pour favoriser le jeu libre dans la rue;
- résolution pour favoriser le jeu libre dans la rue;
- tatouages temporaires promotionnels;
- affiches promotionnelles;
- bannière promotionnelle;
- logo;
- arrière-plan de page Facebook.

Pour y avoir accès : <http://beloeil.ca/trousse-virtuelle-municipalites>

# 5. Conclusion

Voici quelques défis possibles ainsi que des recommandations.

## Défis possibles

- La modification d'une réglementation désuète;
- La présence d'un voisinage non collaboratif;
- Le suivi de l'application du code de conduite;
- La mobilisation et la concertation entre les différents services de la municipalité en faveur du jeu libre dans la rue;
- Le coût de certaines mesures de sécurité (s'il y a lieu);
- La disponibilité des ressources pour évaluer les rues admissibles (grille d'évaluation des critères).

## Recommandations

- Impliquer les familles tout au long du processus;
- Avoir un comité de suivi multidisciplinaire mobilisé;
- S'assurer d'avoir un porteur de dossier au conseil municipal;
- Collecter des données sur le jeu libre dans la rue dans le cadre de l'élaboration de la PFM;
- Travailler en partenariat avec le milieu communautaire.

Le CAMF souhaite remercier la Ville de Belœil pour leur partage d'outils et de connaissances. Le CAMF tient également à saluer le travail de M. Pierre Verret, élu responsable des questions familiales à la Ville, ainsi que le travail des membres du comité responsable du dossier.



# 6. Références

**Ville de Belœil :** [www.beloeil.ca/jeuxlibres](http://www.beloeil.ca/jeuxlibres)

**Modèle de résolution développé par la Coalition québécoise sur la problématique du poids :** [http://cqpp.qc.ca/app/uploads/2016/08/resolution\\_permettre\\_jeu\\_libre\\_dans\\_rues\\_et\\_ruelles.pdf](http://cqpp.qc.ca/app/uploads/2016/08/resolution_permettre_jeu_libre_dans_rues_et_ruelles.pdf)

**Les avantages du jeu libre par Naître et grandir :** [http://naitreetgrandir.com/fr/etape/1\\_3\\_ans/jeux/fiche.aspx?doc=bg-naitre-grandir-jeu-libre](http://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/jeux/fiche.aspx?doc=bg-naitre-grandir-jeu-libre)

**Guide d'organisation d'une marche exploratoire :** <https://www.diagnostic-territoire.org/uploads/documents/3932e24efe3acbe37bd3c5998b1dd6cb759ee85a.pdf>

**Fiche-savoir sur le jeu libre – Projet Espaces :** [http://www.projetespaces.ca/fiches\\_details.asp?id=81](http://www.projetespaces.ca/fiches_details.asp?id=81)



Le projet PFM en forme est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.